

# AVIS D'ECHEANCE

Période du 01/04/2025 au 30/04/2025

## Votre référence locataire

à rappeler à chacun de vos contacts avec 3F

818421

### Votre contrat

N° Contrat: 656109

N° Facture : 65708423

#### Votre contrat de location comprend

1 Appartement, 2 Parkings

Adresse de location principale : B134L-1132

15A RUE DU GENERAL LECLERC

77170 BRIE COMTE ROBERT 77053

### Information

(1) Cet avis d'échéance ne tient pas compte des règlements encaissés après le 19/04/2025

Montant du loyer maximum de la convention conclue avec l'Etat :  
729,86 euros par mois

Le présent avis d'échéance vaut quittance pour loyer, charges et accessoires sous réserve d'encaissement du total des sommes dues. Il correspond à une indemnité d'occupation si le bail est résilié, inexistant ou dénoncé.

Membre d'un assujetti unique

ASU TVA 3F

159 rue Nationale 75013 PARIS

N° de TVA intracommunautaire de l'assujetti unique : FR24920707999

N° de TVA intracommunautaire du membre : FR39784825069

Exonération de TVA sous réserve de l'application des articles 261 D, 2<sup>e</sup> (parkings indépendants) ou 260, 2<sup>e</sup> (locaux commerciaux/professionnels) du code général des impôts.



COMMENT REGLER ?

ADRESSEZ VOTRE CHEQUE  
L'ADRESSE POSTALE CI-CONTRE

3F<sup>AL</sup>  
Groupe ActionLogement

3F SEINE ET MARNE  
TSA 24271  
BANCTEC - Centre de traitement  
77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2



TREAV000818421657084230009477100

POUR SIMPLIFIER VOS  
REGLEMENTS, OPTEZ POUR :

- LE PRELEVEMENT

- LE VIREMENT

- PAYER PAR CB

(VOIR AU VERSO)

RUM: RUIC00818421O00287114

ICS: FR22ZZZ411282

M MME KRIFA MEJDI & KRIFA AMANDINE  
818421

947,71 €

Ne joignez aucun autre document à votre règlement

411282000029 84008184216570842330042025685800

94771



## NOUS CONTACTER

- En ligne : [www.groupe3f.fr](http://www.groupe3f.fr) (mon compte locataire)
- Par téléphone : Service Clientèle 3F : 01 55 26 11 90  
(lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)
- Par courrier à votre agence : voir adresse au recto

**URGENCES 3F**  
**01 40 71 17 01**

## Vos 10 dernières opérations

Dates	Libellés	Débit	Crédit
03/04/2025	Prel. auto du 03/04/2025	0,00	1020,12
31/03/2025	Facture 01/03/2025-31/03/2025	1020,12	0,00
03/03/2025	Prel. auto du 03/03/2025	0,00	969,33
28/02/2025	Facture 01/02/2025-28/02/2025	969,33	0,00
03/02/2025	Prel. auto du 03/02/2025	0,00	969,33
31/01/2025	Facture 01/01/2025-31/01/2025	969,33	0,00
03/01/2025	Prel. auto du 03/01/2025	0,00	966,42
31/12/2024	Facture 01/12/2024-31/12/2024	966,42	0,00
03/12/2024	Prel. auto du 03/12/2024	0,00	859,80
30/11/2024	Facture 01/11/2024-30/11/2024	966,42	0,00

Votre solde au 03/04/2025 est de :

**0,00 €**



## MON COMPTE LOCATAIRE

### ➤ Pour vous connecter :

➤ rendez-vous sur le site [www.groupe3f.fr](http://www.groupe3f.fr) (mon compte locataire)

➤ 1<sup>ère</sup> connexion ? L'inscription est simple et rapide :

Dans la rubrique Mon Compte Locataire, cliquez sur « activer mon compte » et suivez les étapes

### ➤ Vous pouvez à tout moment :

➤ consulter le **solde** de votre compte

➤ modifier vos informations personnelles

➤ **Payer** votre loyer par carte bleue

➤ télécharger un **relevé de compte**, un **avis d'échéance**

➤ transmettre et suivre **vos demandes** techniques et administratives

➤ Tout connaître sur **l'entretien de votre logement**



## PAYER MON LOYER

➤ **Prélèvement automatique** : solution pratique, il garantit de payer sans retard, sans démarche, sans courrier et en toute sécurité. **Demandez nous le formulaire** pour mettre en place le prélèvement automatique.

➤ **Virement** en utilisant les références bancaires suivantes  
IBAN : FR76 3000 3071 5700 0005 2649 051  
BIC : SOGEFRPPXXX

➤ **Carte bancaire** depuis **Mon Compte Locataire**

➤ **Chèque** : adressez votre chèque accompagné du talon au recto à l'adresse TSA 24271 BANCTEC - Centre de traitement 77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

### En cas de difficulté, le premier réflexe est de nous contacter

➤ Le non paiement du loyer vous expose à des poursuites graves, elles peuvent aller jusqu'à la résiliation du bail.

## RESPECT DU PERSONNEL

Notre personnel, gardien, employé d'immeuble, administratif en agence ou charge de relation clientèle au téléphone **est à votre écoute pour vous apporter le meilleur service**.

**Nous vous demandons de les respecter en toutes circonstances.**

Conformément aux dispositions de votre bail, toute attitude inappropriée envers notre personnel ou envers nos prestataires extérieurs fera l'objet d'un rappel immédiat au règlement et **entraînera des poursuites judiciaires ou pénales pouvant aller jusqu'à la résiliation du bail**.